

L'Opéra national de Lyon recrute son directeur général/sa directrice générale

L'Opéra national de Lyon, deuxième théâtre lyrique et chorégraphique français, est un Opéra reconnu à l'échelle internationale pour son exigence artistique et son ouverture. Il propose chaque saison environ 400 événements artistiques et culturels à Lyon et en tournée, dont environ 80 représentations d'opéra, 70 représentations chorégraphiques et une dizaine de concerts symphoniques. Acteur citoyen, il veille à s'adresser à tous les publics et mène de nombreuses actions pour réaliser cet objectif. Il dispose d'une grande salle de 1100 places et d'un amphithéâtre de 200 places qui développe une programmation ouverte aux différentes esthétiques.

Association loi de 1901, l'Opéra national de Lyon dispose d'un budget d'environ 38 M€, et d'un effectif d'environ 430 permanents (personnels mis à disposition par la Ville de Lyon et personnels association, comprenant en moyenne annuelle une centaine d'intermittents). Il comprend notamment un orchestre, un chœur, une compagnie de ballet ainsi qu'une maîtrise. Il est subventionné par la Ville de Lyon, le ministère de la Culture, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon. Ses activités sont régies par une convention pluriannuelle d'Opéra national.

MISSIONS

Le directeur général/La directrice générale est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du conseil d'administration, représenté par son président.

Il/Elle élabore et met en œuvre le projet artistique et culturel de l'institution défini dans la convention d'Opéra national. A ce titre, il/elle conçoit la programmation, définit et met en œuvre la politique des publics. Il/elle devra poursuivre le développement impulsé ces dernières années par l'Opéra ; il/elle veillera notamment à ce que les collaborations internationales, garantes d'un rayonnement artistique et contribuant à l'équilibre financier, soient consolidées. Il/elle veillera à l'implication territoriale de l'Opéra en région, au développement des actions de médiation culturelle ainsi qu'à l'ouverture de l'Opéra à l'ensemble des publics.

Il/elle assure par ailleurs le pilotage stratégique de l'Opéra national de Lyon dans toutes ses dimensions (artistiques, techniques, administratives et managériales), dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration.

COMPETENCES

Il/elle devra notamment :

- disposer d'une expérience de direction comparable ;
- connaître le monde de l'opéra, de la musique et de la danse, les artistes, les réseaux professionnels et institutionnels, au plan national et international ;
- faire preuve d'une grande capacité de management de projets et d'équipes pluridisciplinaires ;
- être à même de conduire un dialogue social de qualité ;
- avoir l'expérience des relations avec des partenaires publics ;
- mener une politique active dans le domaine du mécénat et du développement des ressources propres ;
- maîtriser la langue française (de manière avérée ou en cours d'acquisition).

CONDITIONS D'EMPLOI

Poste en CDI de droit privé à temps plein basé à Lyon, à pourvoir le 1^{er} juillet 2021 au plus tard.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Les candidat(e)s sont invité(e)s à adresser un dossier comprenant un curriculum vitae, une note d'intention et de projet, ainsi qu'une lettre de motivation.

Les candidatures sont à adresser par mail à l'adresse suivante : recrutementdg@opera-lyon.com, en mentionnant dans l'objet du mail « candidature direction générale Opéra de Lyon ». Un email de confirmation vous sera adressé par Amélia Pradelle et attestera de la bonne réception de votre candidature.

Date limite de réception des candidatures : 15 février 2019.

Un jury composé de représentants de l'association (tutelles et personnalités qualifiées) procédera à une présélection des candidatures début mars 2019 au plus tard. Les candidat(e)s présélectionné(e)s recevront l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration d'un projet artistique et culturel qui devra être remis au plus tard le 19 avril 2019. Ils/elles seront reçu(e)s par le jury, dans le courant du mois de mai 2019. Une seconde audition pourra être organisée fin mai – début juin 2019. La nomination sera prononcée par le conseil d'administration au plus tard fin juillet 2019, après agrément du maire de Lyon et du ministre de la Culture.